

2020

DPEF

Déclaration de  
Performance  
Extra-Financière



---

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

---

# AVANT PROPOS

---

Le présent document illustre la manière dont le groupe Exacompta Clairefontaine prend en compte les conséquences environnementales, sociales et sociétales liées à ses activités.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), intégrée au rapport de gestion, fait suite à la transposition en droit français d'une Directive Européenne sur la communication extra-financière.

L'ensemble des activités du Groupe est pris en compte dans le périmètre de cette déclaration, pour autant, un focus est réalisé sur les activités de production de papier qui concentrent l'essentiel des impacts extra-financiers.

Fin 2019, le groupe a acquis :

- Fizzer, éditeur d'une application qui permet d'envoyer des cartes postales, faire-part et albums personnalisés ;
- Papeteries du Coustal, entreprise qui fabrique une large gamme d'articles de classement.

En raison de l'épidémie de Covid-19 qui se poursuit, la collecte des données de l'année 2020 a été perturbée au même titre que celle de 2019. Certains sites n'ont pas pu fournir d'informations ou certaines sont partielles. Toutefois, cela n'altère pas la qualité d'ensemble de ce rapport.

Le groupe soutient les mesures prises concernant l'alimentation responsable et l'amélioration du bien-être animal mais il n'a pas de responsabilités directes dans ces domaines.

En France, dans les entreprises de plus de 11 salariés, la mise en place d'un comité social et économique (CSE) s'est achevée en 2019.

127 accords en vigueur ont été recensés à fin 2020, concernant par exemple les salaires, le temps de travail, le financement d'un système de santé ou encore l'égalité professionnelle homme/femme.

Les échanges avec les partenaires sociaux, notamment les délégués syndicaux, ont permis depuis de nombreuses années la signature et la mise en œuvre d'accords collectifs afin de veiller au maintien de bonnes conditions de travail dans un souci d'égalité de traitement.

Les directeurs de sites sont chargés de mettre en œuvre la politique du groupe afin que des activités soient réalisées en garantissant la santé et la sécurité des collaborateurs, en préservant l'environnement et en contribuant au développement des territoires.

# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION DU GROUPE</b>	<b>2</b>
<i>Ses principaux métiers</i>	2
<i>Ses marchés</i>	3
<i>Des atouts industriels</i>	4
<i>Des atouts commerciaux</i>	4
<i>Des atouts environnementaux</i>	5
<i>Une politique de long terme</i>	6
<b>INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>	<b>7</b>
Les investissements en faveur de la préservation de l'environnement	8
Les provisions et garanties financières	10
Les matières premières	10
La gestion des « déchets »	12
<i>La lutte contre le gaspillage alimentaire</i>	13
Les consommations énergétiques	13
<i>Les combustibles (installations fixes)</i>	13
<i>L'électricité</i>	14
<i>L'utilisation d'énergies renouvelables</i>	15
Les émissions atmosphériques	15
<i>Les gaz à effet de serre</i>	15
<i>Les autres émissions atmosphériques</i>	16
Les prélèvements d'eau	17
Les rejets d'eaux usées	18
Les sols	18
<i>Le recyclage agricole des boues d'épuration</i>	18
<i>Les sols des sites du groupe</i>	19
Les nuisances sonores et toute autre forme de pollution	19
Les incidents environnementaux	20
La biodiversité	20
Les effets du changement climatique	21
<b>INFORMATIONS SOCIALES</b>	<b>22</b>
Le capital humain du groupe	23
Le développement des compétences	23
Égalité des chances et diversité	24
La santé et la sécurité des salariés	25
<i>Les actions de prévention</i>	25
<i>Les accidents du travail et maladies professionnelles</i>	26
<b>AU CŒUR DES TERRITOIRES</b>	<b>27</b>
Impacts territoriaux et économiques	28
Politique fiscale	28
La loyauté des pratiques	28
Les achats et la sous-traitance	29
La sécurité des produits	29
Les partenariats	29
Les droits de l'Homme et les actions éducatives	30
<i>Soutien à UNICEF</i>	30
<i>Lutte contre le harcèlement scolaire</i>	31
<b>SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENJEUX</b>	<b>32</b>
<b>RAPPORT DE VÉRIFICATION</b>	<b>34</b>

# PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe Exacompta Clairefontaine est à la fois producteur et transformateur de papier, cela lui permet de contrôler la qualité de ses produits à toutes les étapes de leur fabrication.

Sa ligne directrice est de fabriquer ce qu'il vend et de vendre ce qu'il fabrique. Il n'est ni un revendeur, ni un sous-traitant.

Sa force est de s'appuyer sur des marques, qu'une politique de qualité et de communication a fidélisé auprès des consommateurs et des entreprises.

## SES PRINCIPAUX MÉTIERS

---

### PAPIERS D'IMPRESSION ET D'ÉCRITURE

Depuis 1858, les **Papeteries de Clairefontaine** fabriquent des papiers d'impression et d'écriture. Avec cinq machines réparties sur quatre sites, le groupe en a produit près de 275 402 tonnes en 2020 (tonnage brut). Le positionnement qualitatif de ces papiers destinés à la bureautique, l'impression, la fabrication d'articles de papeterie ou de classement est très majoritairement en haut de gamme.



*Depuis 2008, la consommation des papiers et des articles de papeterie diminue sous l'effet du développement des moyens informatiques de notation et de transmission des données, ainsi que des campagnes de dénigrement écologique. En 2020, la crise de la Covid a entraîné une chute de consommation européenne de l'ordre de 12 %.*

Les matières premières principales utilisées par **Clairefontaine**, **Mandeure** et **Schut** sont des pâtes à papiers vierges ou recyclées achetées sur le marché mondial. De son côté, **Everbal** utilise une technologie qui lui permet de produire 100 kg de papier avec seulement 106 kg de vieux papiers.



*Les papiers du groupe sont concurrencés par ceux de gros fabricants produisant également leurs pâtes. Ceux-ci ont un avantage structurel pour leurs prix de revient et ne subissent pas les variations de prix du marché des pâtes marchandes.*

## ARTICLES DE PAPETERIE

Leur fabrication a débuté à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle aux **Papeteries de Clairefontaine** et depuis 1930 chez **Exacompta**. Cette activité représente plus de 68 % des chiffres d'affaires cumulés de ces deux secteurs d'activité et en fait un des premiers européens dans ce domaine. Des cahiers, copies, blocs, enveloppes, registres, agendas, la fabrication s'est étendue durant ces trente dernières années aux articles de classement, à ceux pour les beaux-arts et les loisirs créatifs, ainsi qu'aux calendriers. Le savoir-faire du groupe permet également de proposer des prestations dans le domaine de l'imprimerie.

Le groupe a engagé depuis 2014 une diversification vers le développement de photos numériques et services connexes par l'acquisition de **Photoweb, Invaders Corp (Lalalab)** et dernièrement **Fizzer**. En 2019, l'acquisition de **Eurowrap** lui a permis de devenir un acteur important dans le domaine du papier cadeau.



*Une grande part des articles de papeterie fait l'objet d'achats saisonniers ; cela induit une charge variable des ateliers et des surstocks coûteux en place et en trésorerie.*

## SES MARCHÉS

Le groupe Exacompta Clairefontaine vend aux revendeurs de papier, à certains imprimeurs ou transformateurs, aux fournisseuristes de bureaux, aux détaillants et aux grandes surfaces. Il n'exerce cette activité de distribution qu'en aval de celles de la production de papiers et d'articles de papeterie. À l'exception des produits du département digital photos, le groupe ne vend pas directement aux consommateurs finaux.



*Pour maintenir l'activité des ateliers en accompagnant les demandes de la clientèle, il faut multiplier les références fabriquées. Celles-ci se chiffrent à plus de 20 000 pour le groupe. Les séries économiques diminuent, ce qui engendre une augmentation des prix de revient.*

Vis-à-vis des professionnels et des utilisateurs, le groupe privilégie la vente de produits portant ses propres marques. Les plus connues couvrent plusieurs familles de produits, par exemple :

- **Clairefontaine** en papiers, cahiers, enveloppes, articles de beaux-arts.
- **Exacompta** en registres et manuels comptables, agendas, articles de classement.

De même, les gammes des agendas **Quo Vadis** et des blocs **Rhodia** sont de plus en plus larges.



## DES ATOUTS INDUSTRIELS

---

La qualité des papiers fabriqués par le groupe est le socle qui assure la pérennité de ses produits qu'il s'agisse de papiers vendus en l'état (bobines, rames, ramettes) ou de ceux qui sont transformés en articles de papeterie dans ses propres ateliers avec le même degré d'exigence.

Le groupe investit en moyenne près de 32 millions d'euros par an (5 % du chiffre d'affaires) pour développer et/ou renouveler ses outils de production, de transformation, de distribution.

Il développe les compétences de son personnel en affectant notamment 2 % de la masse salariale à la formation continue.

Sa politique de recherche et développement porte principalement sur l'homogénéité, les brillances et les enductions de papiers destinés à des impressions ou des conditionnements spécialisés ; de multiples essais sont effectués sur les cinq machines. Parallèlement, l'utilisation des fibres recyclées est valorisée. Le groupe poursuit également le développement de nouvelles gammes de papiers.

Pour les articles de papeterie, un atelier met au point des équipements spéciaux, des bureaux de design créent des articles innovants. Enfin, le laboratoire de Photoweb est en pointe pour les applications numériques personnalisées.

## DES ATOUTS COMMERCIAUX

---

Les consommateurs sont fidèles aux marques du groupe qui sont la signature de la qualité des produits qui les portent. Des campagnes de communication efficaces les font encore mieux connaître. Leur montant représente environ 3 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Le groupe dispose de réseaux de commerciaux exclusivement affectés à la vente des articles de papeterie et des papiers aux commerces spécialisés et aux grandes surfaces. Pour visiter les « grands comptes », les différents départements du groupe disposent par ailleurs de délégués commerciaux.

Une des forces du groupe tient à la multiplicité des références proposées en catalogues. Les principaux sont ceux de **Exacompta**, **Clairefontaine Rhodia**, **Quo Vadis**, Papiers **Clairefontaine**, et des **Papeteries Sill** pour les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces).

Exacompta Clairefontaine dispose également d'une boutique en ligne, **Exaclair Shop**, dédiée aux revendeurs référencés.

---

**EXACLAI** *Shop*

---

Le groupe dispose de cinq plateformes logistiques performantes pour livrer ses clients sur toute l'Europe de l'Ouest :

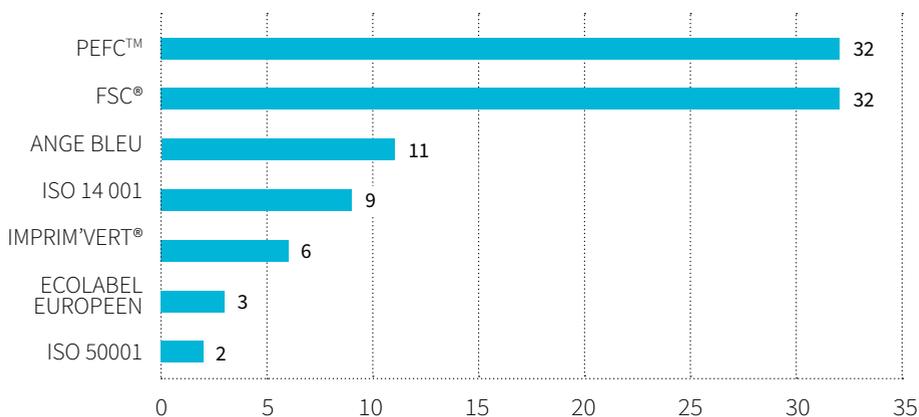
- Vémars (93) pour **Exacompta**
- Ottmarsheim (68) pour **Clairefontaine Rhodia**
- Etival-Clairefontaine (88) pour **Papeteries de Clairefontaine**
- Carquefou (44) pour **Quo Vadis**
- Wizernes (62) pour **Papeteries Sill** avec la vente aux GMS.

## DES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX

Une attention toute particulière est portée à la préservation de l'environnement. Au-delà du respect des obligations réglementaires, certains sites du groupe ont obtenu des certifications environnementales :

- FSC® et PEFC™ : chaînes de contrôle pour l'utilisation de fibres de cellulose provenant de forêts gérées durablement ;
- Ange Bleu : utilisation de matières fibreuses ou plastiques recyclées en limitant l'emploi de substances dangereuses ;
- Ecolabel Européen : limitation des rejets atmosphériques et aqueux durant la fabrication, restriction d'emploi de substances dangereuses et utilisation plus efficace de l'énergie ;
- Imprim'Vert®, ISO 14 001, ISO 50 001 : mise en place d'une organisation pour améliorer la performance environnementale globale des sites.

### ***Nombre de sites certifiés par référentiel***



*Certaines charges pesant sur le groupe le pénalisent vis-à-vis de ses concurrents européens. Par exemple, au titre de l'année 2020, les **Papeteries de Clairefontaine** paient près de 1,4 millions d'euros au titre de la responsabilité élargie du producteur (REP) pour la mise sur le marché des papiers graphiques. Cette contribution obligatoire n'existe dans aucun autre pays européen et les producteurs étrangers vendant en France la font payer par les distributeurs.*

## UNE POLITIQUE DE LONG TERME \_\_\_\_\_

Établissements Charles Nusse SA détient plus de 80 % du capital d'Exacompta Clairefontaine. Cette holding familiale anime et contrôle le groupe lui permettant d'avoir une politique cohérente sur le long terme.

Dans une industrie à caractère très capitalistique, le groupe a mis en réserve en moyenne trois quarts de ses résultats consolidés. Bien que sa trésorerie soit satisfaisante, ses investissements importants, internes ou externes, sont financés par des emprunts à moyen et long terme.

Exacompta Clairefontaine a pour politique de détenir à 100 % toutes ses filiales, directes ou indirectes, ce qui écarte l'implication d'intérêts minoritaires.

Le groupe est décentralisé en cinq départements dirigés par des responsables partageant les mêmes valeurs, à même de prendre des décisions rapides en cohérence avec la politique générale définie. Avec plus de 160 ans d'histoire, les choix opérés jusqu'à présent démontrent la pertinence de ses orientations stratégiques, lesquelles prennent notamment en compte ses responsabilités environnementale, sociale et sociétale.

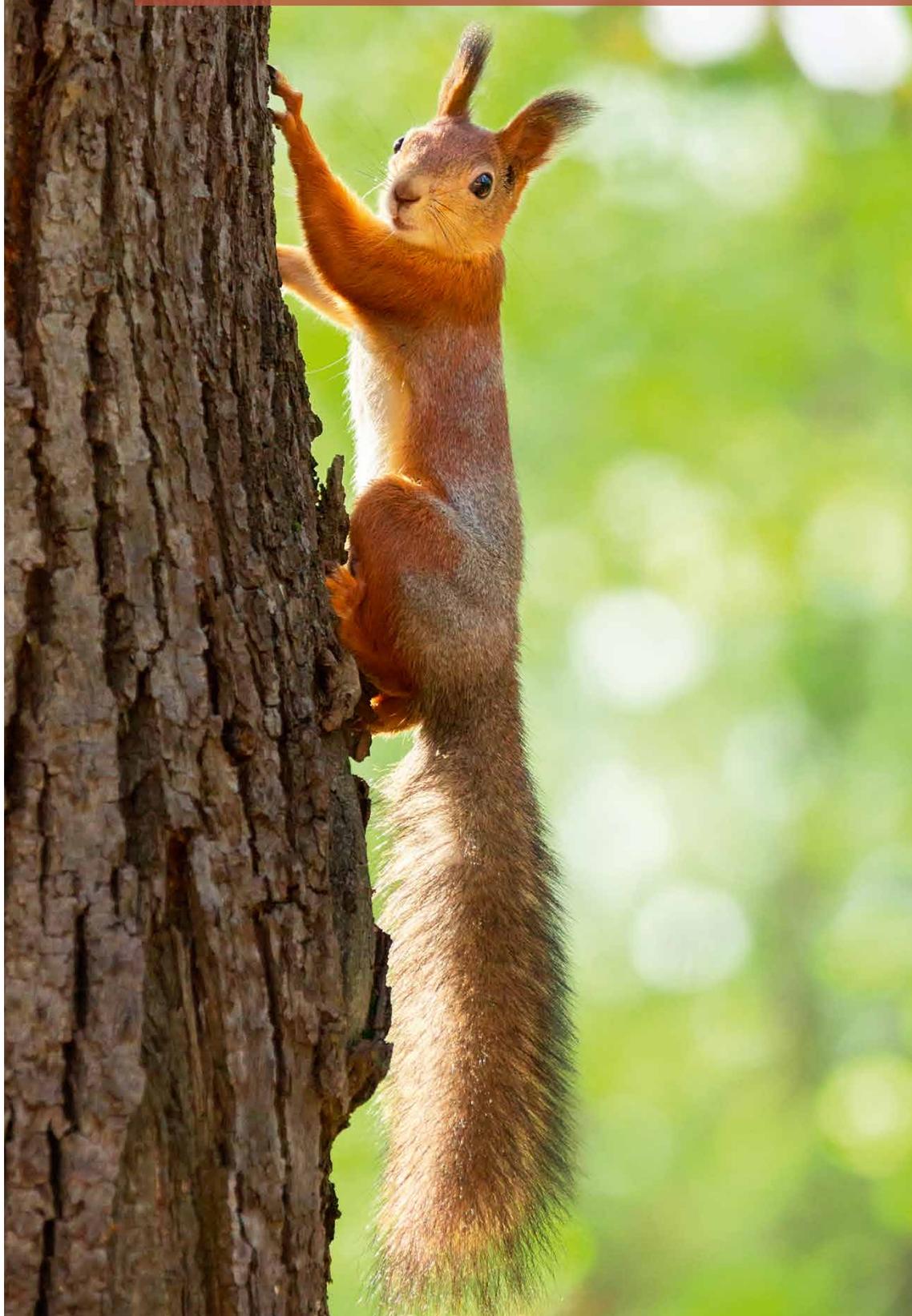
Pour autant, cela n'empêche pas le groupe Exacompta Clairefontaine d'appréhender les enjeux détaillés ci-après comme autant de défis à relever pour assurer sa pérennité :

- les tendances de consommation et la place toujours plus présente du numérique renforcée par l'épidémie de Covid-19,
- la gestion durable des forêts, que ce soit en termes d'utilisation durable des ressources, de préservation de la biodiversité ou de soutien aux communautés locales,
- la consommation énergétique importante des activités de production de papier, dans une période où la transition énergie-climat se fait plus pressante,
- la nécessité de maîtriser les prélèvements d'eau et d'améliorer la qualité des rejets,
- la préservation de la santé et de la sécurité des salariés,
- ainsi que la gestion et le développement de leurs compétences.

Ces sujets prioritaires, dont la liste n'est pas exhaustive, ont été identifiés en croisant :

- des études sectorielles,
- des études de benchmark réalisées sur les meilleures pratiques identifiées,
- des questionnaires sectoriels proposés par les parties prenantes (notamment le WWF),
- l'accompagnement par un expert indépendant.

# INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

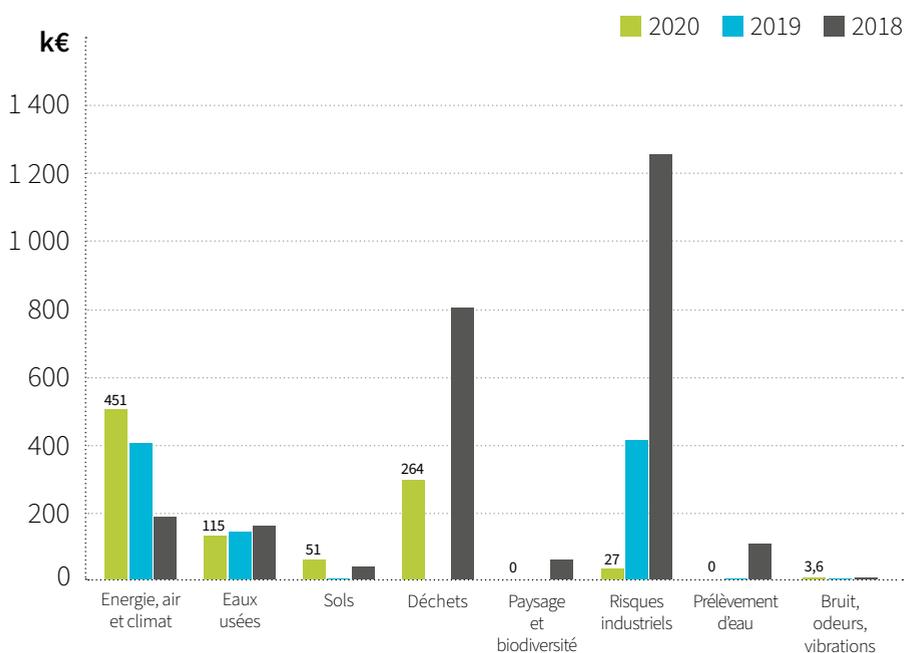


# LES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque année, le groupe investit pour améliorer la performance environnementale des usines et apporte son soutien à des actions en faveur de la préservation de l'environnement.

En 2020, la somme des principaux investissements sur cette thématique atteint 911 k€.

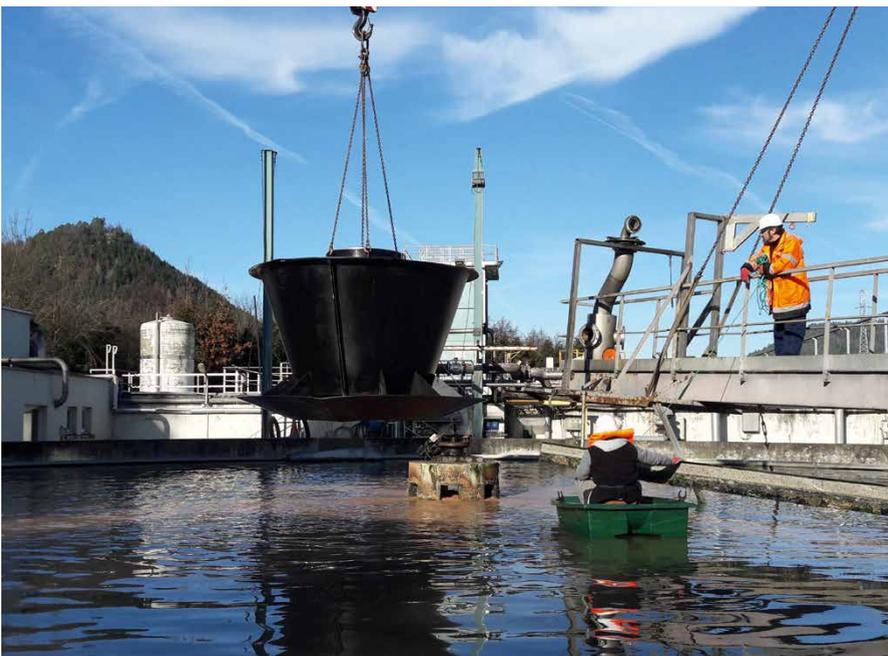
***Répartition des investissements par thématique***  
(k€)



Quelques exemples d'actions menées par les entreprises du groupe en 2020 :

- économies d'énergie et réduction des émissions atmosphériques
  - **Quo Vadis** : remplacement de déstratificateurs, variateur de vitesse sur un compresseur d'air, remplacement d'une porte pour améliorer l'isolation d'un bâtiment ;
  - **Falken, Exacompta, Cartorel, Exaclair UK, Papeteries de Clairefontaine, AFA, Quo Vadis** : remplacement d'éclairages d'ancienne génération par des LED ;
  - **Papeteries de Clairefontaine** : nombreux travaux d'isolation thermique sur le réseau de vapeur et de condensats, mise en place de systèmes de régulation des débits d'air dans les sécheries des machines à papier, installation de variateurs de vitesse, audit énergétique de l'atelier de Finition ;

- **Falken** : installation d'une nouvelle chaudière ;
- **Lavigne** : remplacement de skydomes pour augmenter l'éclairage naturel ;
- risques industriels
  - **Papeteries Sill** : installation de trappes de désenfumage, d'écrans de cantonnement et de détecteurs de fumée ;
- traitement des eaux usées
  - **Everbal** : étude pour améliorer le traitement des eaux de process ;
  - **Papeteries de Clairefontaine** : mise en place d'un dispositif permettant d'améliorer la décantation des matières en suspension dans le clarificateur de la station d'épuration ;
  - **Quo Vadis** : collecte des eaux de lavage de deux machines de transformation ;
- prévention de la pollution des sols
  - **Quo Vadis, Cartorel** : achat de bacs de rétention ;
  - **Schut** : retrait d'anciens réservoirs de stockage d'huile ;
- gestion des déchets
  - **Papeteries Sill** : installation de presses à balles pour compacter les rognures de papiers ;
  - **Fizzer, Quo Vadis, Papeteries de Clairefontaine** : achat ou remise en état de bacs de collecte pour améliorer la collecte sélective des déchets ;
- bruit
  - **Ernst Stadelmann** : insonorisation d'une canalisation extérieure de transport de granulés de matières plastiques.



*Dispositif permettant d'améliorer la décantation des matières en suspension  
Station d'épuration des Papeteries de Clairefontaine*

# LES PROVISIONS ET GARANTIES FINANCIÈRES

Depuis le 1er juillet 2014, deux des papeteries françaises du groupe sont soumises à l'obligation de constituer des garanties financières pour la mise en sécurité des usines en cas de cessation d'activité. Le montant de ces garanties a été actualisé en 2020 et passe de 323 k€ à 233 k€. Cette somme pourrait notamment être utilisée pour traiter un risque environnemental résiduel avant la réhabilitation des sites.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les papiers produits par le groupe sont majoritairement composés de fibres de cellulose. Les pâtes à papier vierges utilisées sont fabriquées à partir de bois provenant de forêts gérées durablement. Cette gestion a notamment pour but de conserver la biodiversité, d'assurer la santé et la vitalité des forêts et de garantir leurs fonctions socio-économiques. Des fibres recyclées sont également utilisées pour produire certains papiers, **Everbal** en a d'ailleurs fait sa spécialité.

Le groupe a fait certifier sa chaîne de contrôle suivant les référentiels FSC® et PEFC™ pour garantir la traçabilité de l'origine des fibres.

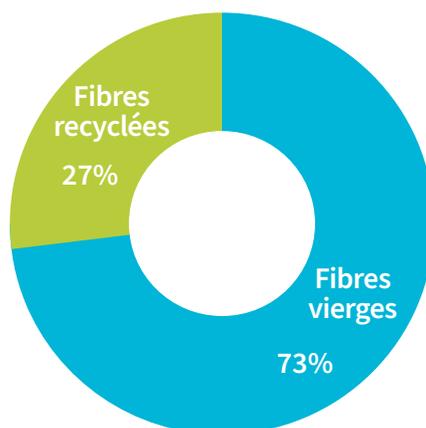


La marque de la gestion forestière responsable



Pour 2020, la consommation de fibres vierges et de fibres de récupération des sites producteurs de papier s'établit à 211 186 tonnes (198 675 tonnes en 2019). Ces usines filtrent les eaux de process afin de recycler le maximum de fibres.

### Types de fibres utilisées pour la production des papiers



La production de papier nécessite également l'utilisation d'amidon, de charges minérales et d'adjuvants divers qui confèrent la coloration et les propriétés d'usage (impression, écriture) attendues pour les produits fabriqués.

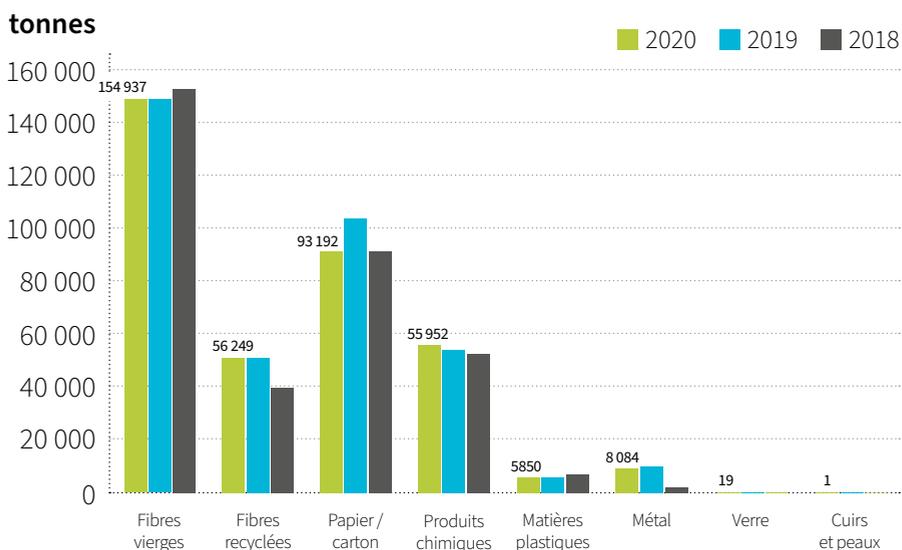
Des agents de rétention sont aussi ajoutés afin d'améliorer la fixation des adjuvants sur les fibres et ainsi limiter leur consommation.

Une partie de ces papiers est ensuite utilisée par les usines de transformation du groupe en association avec différents matériaux : carte, carton gris, éléments métalliques (ex. : œilletons, mécanismes de classeurs), colles et encres pour fabriquer des milliers de références de cahiers, blocs, répertoires, agendas et articles de classement.

Le groupe utilise également des matières plastiques pour lesquelles une grande attention est apportée. À titre d'exemple, la société **Ernst Stadelmann** consomme par an environ 1 500 tonnes de granules polystyrène (PS) et polypropylène (PP) pour l'injection des produits de bureau (caisson à tiroirs, bacs à courrier...). Sur 10 ans le taux de granules recyclés certifiés « Ange bleu » utilisés dans la production est passé de 0 % à 62 % réduisant ainsi significativement l'empreinte carbone de l'entreprise.

Outre son importance pour la satisfaction des clients, le contrôle qualité a aussi une vertu environnementale. La vérification des produits à toutes les étapes de la production permet de détecter rapidement les dérives, d'éviter une surconsommation de matières premières et de limiter les quantités de déchets générées.

**Matières premières principales\* (hors emballage)**  
**utilisées par les sites de production**  
 (tonnes)



\*Seule une partie des matières premières a pu être comptabilisée en raison de la variété des unités de mesure utilisées (à la pièce, au m, au m<sup>2</sup>). À noter également que les articles finis achetés (négoce), généralement multi matériaux, ne sont pas pris en compte.

# LA GESTION DES « DÉCHETS »

Le développement du concept d'économie circulaire devrait entraîner à terme la disparition de la notion de « déchets » au profit de celle de « matières premières secondaires ». Ces matières récupérées peuvent en effet être utilisées en substitution partielle de matières premières vierges. En ce sens, l'industrie papetière est un des moteurs de l'économie circulaire.

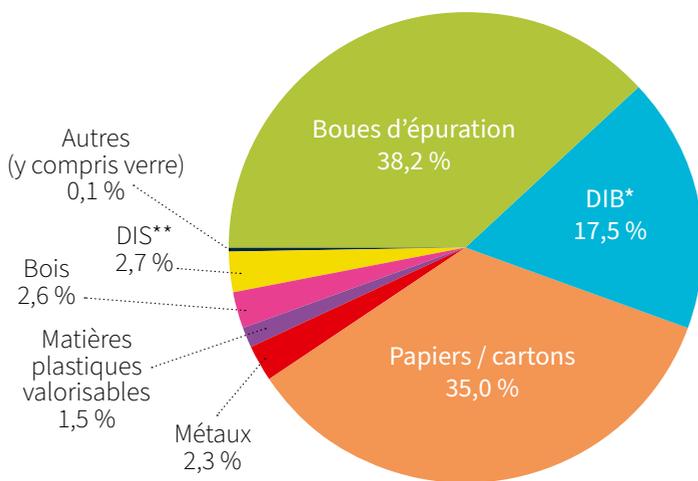
Ce principe est d'ailleurs appliqué au sein même du groupe. Une part importante des rebuts de papiers collectés sur les sites de transformation alimente l'usine d'**Everbal** spécialisée dans la production de papiers recyclés.

La collecte sélective des autres types de déchets (ex. : plastiques, métaux) permet également de favoriser leur valorisation par recyclage des matières dans les filières adaptées.

Les boues générées par les stations d'épuration des papeteries font l'objet d'une valorisation agricole précédée ou non d'une opération de compostage ou de méthanisation. Lorsque les déchets collectés ne sont pas recyclables, la valorisation énergétique est envisagée. En dernier recours, les déchets non valorisables sont transférés vers des centres de traitement spécialisés chargés de leur élimination. Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés au tri des déchets de façon à améliorer nos performances.

Au total, 38 322 tonnes de déchets ont été générées par les activités du groupe en 2020, dont une majorité fait l'objet d'une valorisation.

## Déchets - Répartition par catégorie



\*DIB : Déchets industriels banals

\*\*DIS : Déchets industriels spéciaux

## LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Peu d'entreprises du groupe disposent sur site d'un système de restauration collective.

Les collaborateurs prenant leur repas sur place gèrent de façon autonome leur alimentation. En période de pandémie Covid, certaines entreprises ont eu recours à un service de traiteur proposant la livraison journalière de repas préparés en portions individuelles. Dans les deux cas, le risque de gaspillage alimentaire est très limité.

## LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Le process de fabrication du papier est relativement gourmand en énergie :

- combustibles pour produire la vapeur nécessaire au séchage du papier,
- électricité notamment pour le raffinage des fibres, le pompage des liquides et l'entraînement des machines.



*Les variations des prix de l'énergie peuvent impacter fortement les prix de revient.*

Les papeteries ont donc mené de longue date des actions permettant de limiter ces consommations (isolation des hottes de sécherie, récupération de chaleur pour le chauffage des eaux de process et des locaux, installation de variateurs de vitesse sur les moteurs, etc.).

Les sites de transformation travaillent également sur ces thématiques en achetant des matériels moins énergivores ou en essayant d'optimiser l'éclairage et le chauffage des locaux.

Il est à noter que les systèmes de management de l'énergie mis en place par **Papeteries de Clairefontaine** et **Falken** sont certifiés suivant la norme ISO 50 001.

## LES COMBUSTIBLES (INSTALLATIONS FIXES)

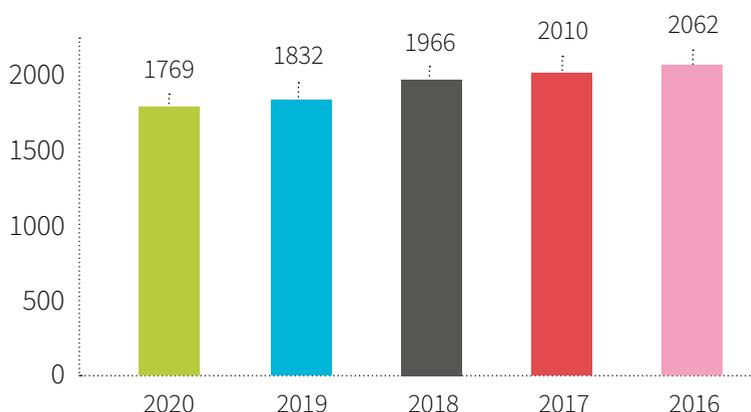
En 2020, les papeteries du groupe ont utilisé à elles seules 98 % des combustibles consommés par le groupe.

Le gaz naturel est le combustible majoritairement utilisé sur nos sites. Il s'agit du combustible fossile qui émet le moins de polluants lors de sa combustion.

Grâce à ses deux chaudières biomasse, **Everbal** n'utilise le fioul lourd que lors des périodes de maintenance de ses équipements principaux.

La centrale thermique des **Papeteries de Clairefontaine**, quant à elle, est basée sur le principe de la cogénération, permettant la production simultanée de vapeur et d'électricité. Pour cela le site dispose d'une turbine à gaz et de deux turbines à vapeur.

### Consommation spécifique moyenne des papeteries (kWh PCI / tonne de papier brute)



Objectif  
2025

PAPETERIES : Réduire de 8 % les consommations spécifiques de combustibles des installations fixes par rapport 2016.

→ Situation à fin 2020 : - 14,2 %

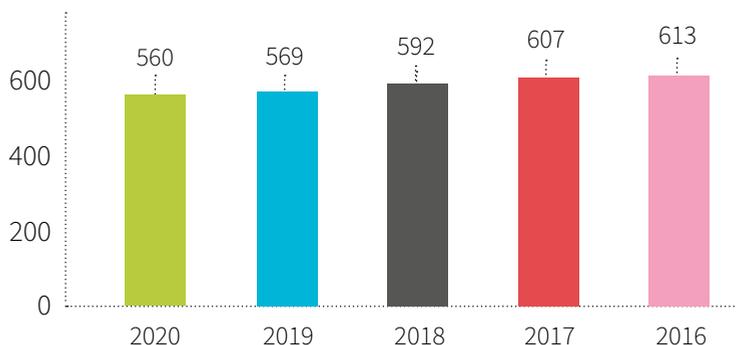
## L'ÉLECTRICITÉ

Seuls quelques sites dans le groupe produisent de l'électricité (**Exclair Limited, Schut Papier, Papeteries de Clairefontaine**).

La majorité de l'électricité consommée provient donc du réseau de distribution.

En 2020, les papeteries du groupe ont absorbé 86 % de l'énergie électrique totale consommée par le groupe.

### Consommation spécifique moyenne des papeteries (kWh / tonne de papier brute)



Objectif  
2025

PAPETERIES : Réduire de 6 % les consommations spécifiques d'électricité par rapport 2016.

→ Situation à fin 2020 : - 8,7 %

## L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Chaque fois que possible, le groupe a recours aux énergies renouvelables de façon à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement et notamment sur le réchauffement climatique.

Pour cela, il utilise :

- 2 chaudières biomasse (**Everbal**),
- de la chaleur produite par une chaudière biomasse externalisée (**Ernst Stadelmann**),
- la géothermie (**Photoweb**),
- 1 turbine hydroélectrique (**Papeteries de Clairefontaine**),
- des panneaux solaires photovoltaïques (**Exaclair Limited** et **Schut**).

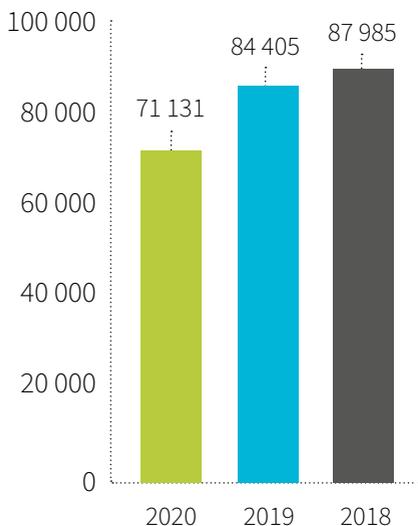
## LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

### LES GAZ À EFFET DE SERRE

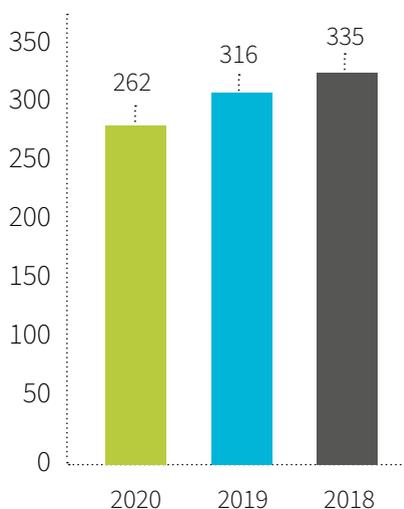
#### LE DIOXYDE DE CARBONE (CO<sub>2</sub>)

Seules les trois papeteries françaises du groupe sont soumises au Système d'Échange de Quotas d'Émissions de gaz à effet et de serre (SEQE) mis en place par l'Union Européenne.

**Émissions globales de CO<sub>2</sub> déclarées dans le cadre du SEQE**  
(tonnes de CO<sub>2</sub>)



**Émissions spécifiques moyennes**  
(kg de CO<sub>2</sub> / tonne de papier brute)



Au cours de la phase 3 du SEQE, les quotas gratuits de CO<sub>2</sub> alloués au groupe sont passés de 74 155 en 2013 à 62 160 en 2020. Les quotas manquants par rapport aux émissions sont achetés sur le marché d'échange européen. De 4,15 €/quota en décembre 2016, le cours est passé à 45,10 €/quota au 20 avril 2021. Les quotas gratuits alloués au groupe pour l'année 2021 ne sont pas encore connus mais ils seront fortement réduits par rapport 2020.

Un des objectifs du groupe Exacompta Clairefontaine est de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> d'origine fossile en investissant dans les énergies renouvelables et en mettant en place des actions visant à limiter les consommations d'énergie.

À noter également que les **Papeteries de Clairefontaine** envoient une partie du CO<sub>2</sub> contenu dans les fumées de ses chaudières vers une unité de production de carbonate de calcium précipité (PCC). En 2020, ce sont 12 157 tonnes de CO<sub>2</sub> qui ont été consommées par le procédé et qui n'ont pas été émises dans l'atmosphère (11 927 tonnes en 2019). À la suite d'une évolution réglementaire, ce CO<sub>2</sub> a pu être déduit des émissions déclarées à l'administration en 2020, d'où cette nette diminution visible sur les graphiques de la page précédente.

## LES POSTES SIGNIFICATIFS D'ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

Les émissions directes de CO<sub>2</sub> des sources fixes (installations de combustion pour la production de vapeur, le chauffage des bâtiments et la production d'électricité notamment), des sources mobiles (engins de manutention, véhicules de fonction, camions sous le contrôle des entreprises), ainsi que les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité du réseau ont été prises en compte.

Faute de données disponibles, les émissions associées aux transports des matières premières et des produits finis ainsi qu'aux déplacements des collaborateurs n'ont pu être étudiées. Les installations fixes de combustion représentent le poste principal d'émissions de CO<sub>2</sub>.

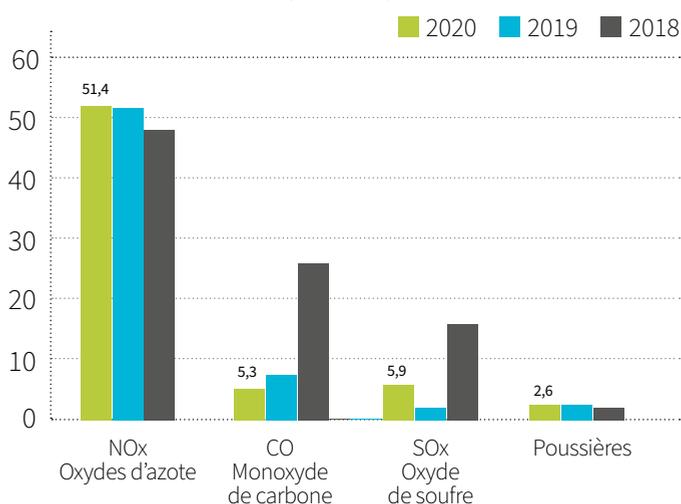
## LES AUTRES GAZ À EFFET DE SERRE

À la suite de fuites de fluides frigorigènes sur des installations de climatisation, trois sites sont à l'origine d'un rejet de 54,7 kg de gaz fluorés en 2020 (65,3 kg en 2019). Les autres entreprises du groupe n'ont pas constaté de fuite ou n'ont pu obtenir de données précises à ce sujet.

## LES AUTRES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Seules les trois papeteries françaises du groupe sont tenues de réaliser régulièrement des mesures sur les émissions de leurs chaudières.

***Autres émissions atmosphériques des papeteries***  
(tonnes)



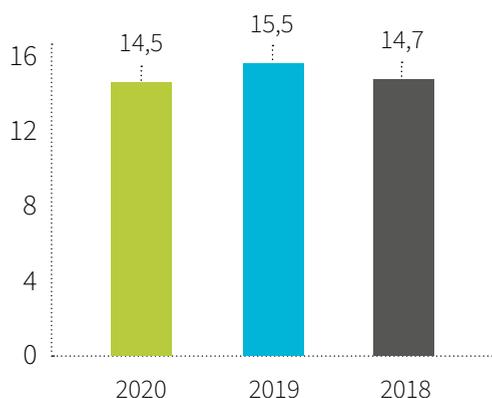
# LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

L'eau est un élément indispensable pour l'industrie papetière et il est essentiel que cette ressource reste pérenne. Le groupe Exacompta Clairefontaine met donc tout en œuvre pour la préserver et réduire ses prélèvements.

Les papeteries sont les unités les plus utilisatrices d'eau dans le groupe. En 2020, elles ont cumulé à elles seules 98 % de la consommation totale des eaux superficielles et souterraines, eau potable incluse. Néanmoins, la très grande majorité de l'eau puisée est restituée au milieu naturel après traitement.

Les usines du groupe n'ont jamais subi de restriction de prélèvement d'eau, à l'exception des sites papetiers lors des périodes de sécheresse sévère.

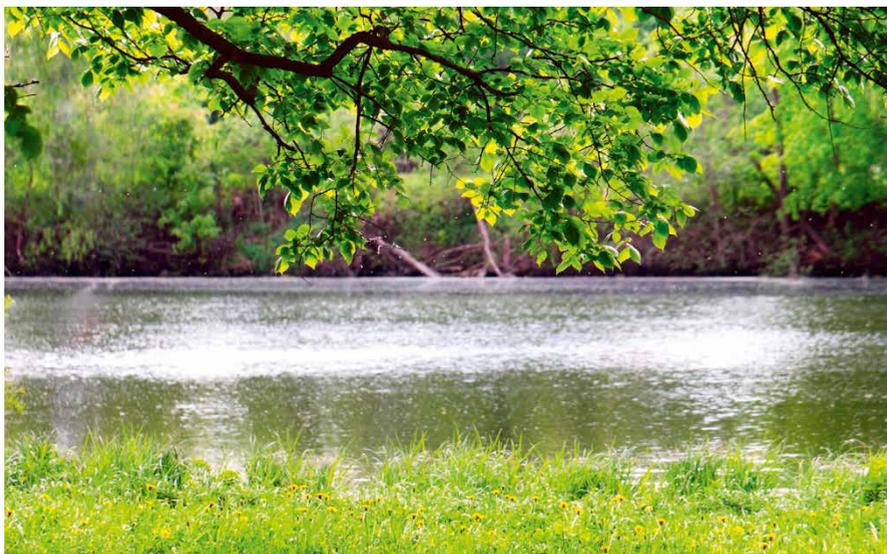
## ***Prélèvement d'eau spécifique moyen des papeteries du groupe (m<sup>3</sup>/tonne de papier brute)***



**Objectif  
2025**

**PAPETERIES** : Réduire de 8 % les consommations spécifiques d'eau par rapport 2016. (15,4 m<sup>3</sup>/tonne de papier brute)

→ **Situation à fin 2020** : - 5,6 %



# LES REJETS D'EAUX USÉES

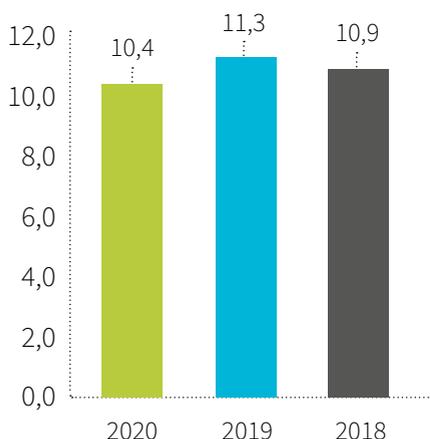
Les papeteries du groupe sont dotées de stations d'épuration permettant de limiter le rejet d'éléments polluants dans le milieu naturel.

Ce sont les seuls sites à mesurer très régulièrement, journalièrement pour certains paramètres, la qualité des eaux usées rejetées.

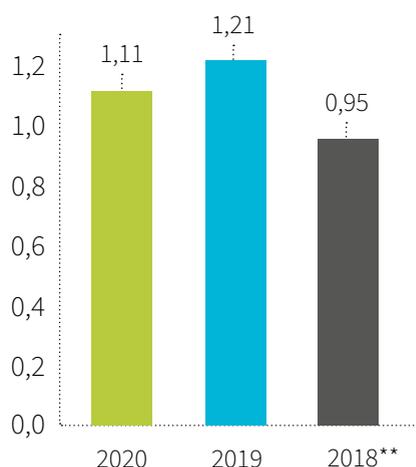
Les autres entités du groupe, ne consommant que très peu d'eau, sont raccordées à des stations d'épuration urbaines ou traitent leurs effluents comme des déchets industriels spéciaux.

## Émissions spécifiques des papeteries

**Volumes d'eaux usées rejetés**  
(m<sup>3</sup>/tonne de papier brute)



**Rejets de DCO\***  
(kg de DCO / tonne de papier brute)



\*DCO : Demande Chimique en Oxygène  
\*\* Hors SCHUT en 2018

## LES SOLS

### LE RECYCLAGE AGRICOLE DES BOUES D'ÉPURATION

Les boues d'épuration générées lors du traitement des effluents du process papetier sont généralement valorisées directement en agriculture ou préalablement transformées en compost normalisé (NF U44-095). En 2018, la **Papeterie de Mandeure** a également mis en place une filière de traitement par méthanisation.

Les boues de papeteries comportent des éléments d'intérêt agronomique permettant la substitution d'une partie des engrais chimiques traditionnels.

Elles sont surtout recyclées en agriculture comme :

- amendement organique : riches en fibres de cellulose, ces boues ont une action bénéfique sur la structure des sols ;
- amendement calcique : un épandage apporte en moyenne un peu plus de 2,5 tonnes de chaux par hectare.

Les teneurs en éléments traces métalliques (ETM) et composés traces organiques (CTO) des boues sont très inférieures aux valeurs limites fixées par la réglementation.

## LES SOLS DES SITES DU GROUPE

---

Le taux moyen d'imperméabilisation des sols des sites industriels du groupe est d'environ 50 %.

Ces surfaces imperméabilisées sont constituées par les bâtiments, les voies de circulation et les parkings. Les surfaces libres sont des espaces verts, des zones de lagunage ou des réserves foncières.

La réglementation impose à tous les sites de stocker les produits et déchets potentiellement dangereux sur des dispositifs de rétention, afin de recueillir tout écoulement éventuel et ainsi réduire les risques de pollution des sols.

Jusqu'à présent, seuls deux diagnostics de pollution des sols ont été réalisés sur des sites en activité dans le groupe en 2003. Le premier a fait suite à une rupture accidentelle de canalisation d'hydrocarbures, le second a été effectué au droit d'un ancien dépôt de charbon pour évaluer une pollution historique potentielle.

# LES NUISANCES SONORES ET TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION

Les activités des usines sont réalisées dans des bâtiments fermés permettant de limiter les nuisances sonores pour les riverains. En complément, quelques sites sont équipés de dispositifs d'atténuation des niveaux sonores (silencieux, cabines d'isolation phonique pour les parties bruyantes de certaines machines).

Les papeteries étant équipées de stations d'épuration, des nuisances olfactives peuvent être ressenties très ponctuellement aux abords des installations.

L'éclairage de nuit sur les sites du groupe est limité aux entités qui travaillent en équipes (matin, après-midi, nuit). Les parties non occupées ne sont pas éclairées. Dans ces usines, des éclairages extérieurs sont également maintenus pour réduire les risques d'accidents, notamment sur les voies de circulations et les parkings.

# LES INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

En 2020, aucun incident environnemental significatif n'a été signalé par les sites industriels du groupe.

## LA BIODIVERSITÉ

Le groupe Exacompta Clairefontaine soutient différentes actions en faveur de la préservation de la biodiversité.



OceanoScientific

Depuis 2014, les **Papeteries de Clairefontaine** ont versé la somme de 344 k€ à l'association OceanoScientific. Cette structure philanthropique d'intérêt général œuvre à la protection de l'Océan et à l'observation des causes et conséquences du changement climatique à l'interface océan-atmosphère.

Grâce notamment à ce soutien, une nouvelle expédition intitulée « Contaminants Méditerranée 2020 » a pu être menée du 15 au 29 octobre 2020. Cette campagne océanographique a été orchestrée scientifiquement par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER). Sur un parcours d'environ 2800 km, de Monaco à l'embouchure du Tibre (Italie), puis Porto Cervo (Sardaigne), Barcelone (Espagne) et La Seyne-sur-Mer, des échantillons d'eau ont été collectés à environ deux mètres de profondeur. Ces prélèvements permettront de déterminer la présence éventuelle et la densité de contaminants organiques susceptibles d'empoisonner le phytoplancton, base de la chaîne alimentaire. Les premiers résultats des analyses sont attendus pour début 2022.



*Herbier de posidonies en Méditerranée*



## Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Depuis 2005, une convention de gestion lie les **Papeteries de Clairefontaine** et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Lorraine. Il s'agit notamment de préserver, sur des terrains appartenant à l'entreprise, des prairies de fauche abritant un papillon inscrit sur la liste des insectes protégés en France : l'Azuré des Paluds.

En raison de la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire, cet espace naturel est également intégré à une zone Natura 2000.



## LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour l'instant, les effets du changement climatique n'ont pas eu d'incidence significative sur les activités du groupe Exacompta Clairefontaine.

Néanmoins, l'industrie papetière pourrait être impactée par ce phénomène sur plusieurs plans.



*Les périodes de sécheresses prolongées ont tendance à être plus fréquentes et plus sévères ces dernières années. Des restrictions d'usage de l'eau pourraient occasionner une limitation de la capacité de production des papeteries.*

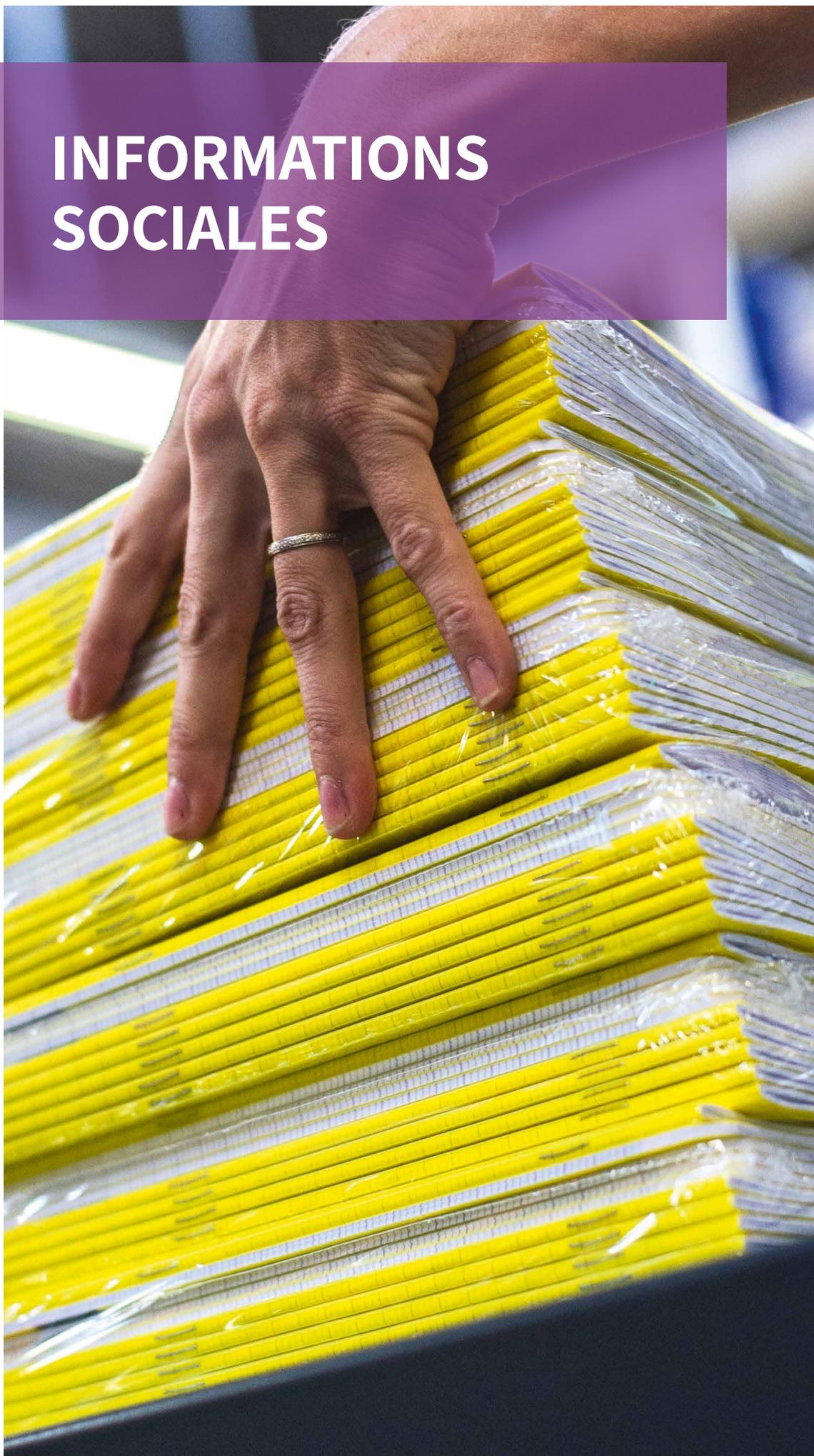


*En période d'étiage, c'est-à-dire lorsqu'un cours d'eau est à son niveau le plus bas, la capacité d'autoépuration du milieu naturel est plus faible. Pendant cette période, tout dysfonctionnement d'un ouvrage de traitement des eaux usées peut entraîner un rejet néfaste pour la faune et la flore aquatiques.*



*Certaines matières premières utilisées par les papeteries sont issues du monde agricole, c'est notamment le cas des amidons issus du blé, du maïs et de la pomme de terre. Les dérèglements climatiques pourraient avoir des conséquences sur la disponibilité de ces ressources dont une part importante est utilisée pour l'alimentation humaine et animale.*

# INFORMATIONS SOCIALES



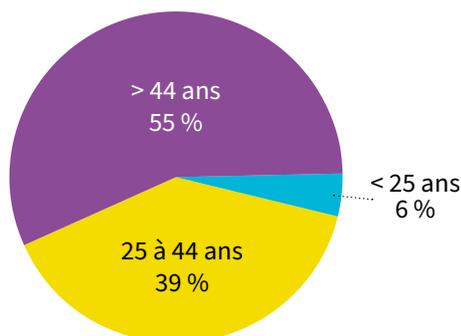
# LE CAPITAL HUMAIN DU GROUPE

À fin 2020, Exacompta Clairefontaine comptait plus de 3 600 salariés, dont environ 72 % basés en France.

Sur la base des données disponibles (données 2020 incomplètes), la répartition femme/homme est respectivement de 40 et 60 %. La grande majorité d'entre eux (94 %) est employée en contrat à durée indéterminée.

En ce qui concerne les mouvements d'effectifs, les départs liés à des fins de contrat sont majoritaires (50 %), ce qui est le reflet de la saisonnalité d'une partie des activités du groupe. Le recours à des CDD ou intérimaires au cours de l'année permet de faire face à des fluctuations de travail dans les activités dites de façonnage pour préparer la rentrée scolaire, la fabrication des produits millésimés (calendriers, agendas...) ou encore les périodes de fêtes ou de vacances (livres photos).

## Répartition des effectifs par catégories d'âges



*55 % des salariés considérés dans l'étude ont plus de 44 ans. Or, de nombreux métiers nécessitent des connaissances et des savoir-faire qu'il est important de ne pas voir disparaître avec le départ à la retraite des plus âgés.*

## LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Face aux évolutions du marché et des nouvelles technologies, les entreprises du groupe doivent être agiles pour s'adapter rapidement à la demande. Cela nécessite d'accompagner et d'anticiper la transformation des métiers et de l'organisation du travail.

Ainsi, en étroite collaboration, les équipes des ressources humaines et les responsables d'activités s'attachent en permanence à mettre en adéquation les compétences des collaborateurs et les besoins des entreprises. Une fois ces besoins identifiés, des programmes de formation sont établis et mis en œuvre.

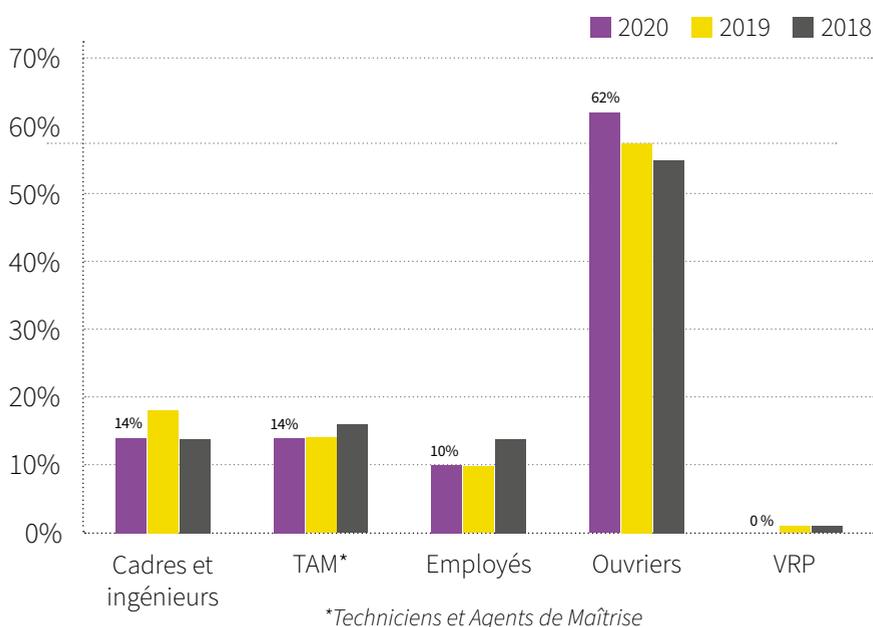
Dans cet environnement en mouvement, la reconnaissance et transmission des savoir-faire sont néanmoins essentielles et l'anticipation des départs en retraite primordiale.

Pour ce faire, des entreprises du groupe encouragent notamment les salariés à faire reconnaître leurs compétences spécifiques ou transverses par le biais des certificats de qualification professionnelle (CQP).

Des entreprises pratiquent également le tutorat afin de transmettre le savoir-faire des personnels expérimentés avant leur départ en retraite ou pour développer la polyvalence des salariés.

En 2020, les entreprises participant à l'étude ont dispensé, directement ou par le biais d'organismes agréés, un total de 15 690 heures de formation (25 171 heures en 2019) pour un coût de 3 312 k€ (1 617 k€ en 2019). L'intégralité du nombre d'heures de formation et des coûts associés n'a pu être collecté, certaines sociétés n'ayant pu fournir le détail de ces informations.

### **Répartition du nombre d'heures de formation par catégorie socioprofessionnelle**



## **ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ**

Les principes d'égalité professionnelle, de non-discrimination et de diversité sont des valeurs essentielles que le groupe Exacompta Clairefontaine tient à garantir.

Le groupe privilégie les compétences dans l'accès à l'emploi comme dans l'évolution professionnelle, indépendamment du sexe ou de l'origine ethnique des salariés.

La formation professionnelle constitue un levier majeur qui participe à la réduction des inégalités existantes dans les parcours professionnels des hommes et des femmes.

Le groupe intègre également avec dans ses effectifs les personnes en situation de handicap, 108 à fin 2020, si besoin en adaptant les postes de travail.

# LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS

## LES ACTIONS DE PRÉVENTION

---

Une des préoccupations majeures du groupe est d'assurer à ses collaborateurs les meilleures conditions de travail pour garantir leur santé et leur sécurité.

Dans cette optique, chaque site dédié à la production ou à la logistique dispose d'un référent sécurité.

Sur la base de l'analyse des risques professionnels, des plans d'actions sécurité sont mis en œuvre pour éliminer ou atténuer les risques qui ne peuvent être totalement évités.

En 2020, plus de 2 367 k€ (2 270 k€ en 2019) ont été investis pour améliorer la sécurité du personnel. Ce montant ne prend pas en compte les dépenses relatives à la prévention du risque Covid (achats de masques, gel hydroalcoolique, produits de désinfection, etc.).

Un aperçu des actions menées est présenté ci-dessous :

- réduction des travaux répétitifs et amélioration de l'ergonomie
  - **CFR, AFA** : études ergonomiques de postes de travail
  - **AFA, Claircell, Papeteries de Clairefontaine** : installation de tapis antifatigue sur les postes de travail en station debout prolongée ;
  - **Papeteries de Clairefontaine** : acquisition de deux cisailles électroportatives pour le décerclage des balles de pâtes à papier, achat de chaises et de matériels de bureau ergonomiques ;
  - **Photoweb, Papeterie de Mandeure, Registres Le Dauphin, Papeteries de Clairefontaine** : mise en place de tables élévatrices et de transpalettes haute-levée ;
  - **Quo Vadis** : amélioration ergonomique de trois postes de travail ;
  - **Photoweb** : implantation d'un majeur-dépilleur automatique et d'un massicot tri-lame pour réduire les gestes répétitifs ;
- aide à la manutention et à la limitation du port de charges
  - **AFA** : achat d'un retourneur de palette ;
  - **Claircell** : acquisition de deux lève-palette électriques ;
  - **Papeteries de Clairefontaine** : modernisation du parc d'engins de manutention (3 gerbeurs + 1 chariot élévateur), achat de quatre pousse-bobines, installation d'un pont roulant en remplacement d'une poutre avec palan ;
  - **Everbal** : mise en place d'une pompe à colorant, pour la contre-colleuse achat de broches en carbone deux fois plus légères que les broches en acier ;
  - **Papeterie de Mandeure** : achat d'un tracteur avec remorque pour évacuer les rebuts de production ;

- sécurisation des équipements de travail
  - **Everbal** : installation d'une nouvelle coupeuse sécurisée en remplacement de trois machines d'ancienne génération ;
  - **Papeteries de Clairefontaine** : sécurisation d'un ensemble de pompes et vérins de levage, achat de matériel de balisage pour la sécurisation des interventions techniques ;
  - **Rolfax** : mise en place d'enceintes grillagées autour de trois machines pour limiter les risques d'accident ;
  - **Papeteries Sill** : installation de marchepieds et passerelles pour faciliter les accès ;
- amélioration des conditions de travail :
  - **AFA** : climatisation de l'atelier de conditionnement ;
  - **Everbal** : remplacement d'un bureau bungalow par une construction définitive ;
  - **Madly** : réfection des vestiaires ;
  - **Papeteries Sill** : installation d'aérothermes pour chauffer un bâtiment.

## LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

En 2020, dans les sociétés étudiées, les accidents du travail, accidents de trajet compris, ont occasionné 3 660 jours d'arrêt (5 198 jours en 2019).

	2020	2019	2018
<b>Taux de fréquence</b>			
Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées	23,0	25,2	25,8
<b>Taux de gravité</b>			
Nombre de journées de travail perdues pour 1 000 heures travaillées	0,8	1,0	0,8

En ce qui concerne les déclarations de maladies, 17 ont été reconnues au titre de maladies professionnelles dans les sites français du groupe (8 en 2019).

Le groupe Exacompta Clairefontaine renforce en permanence sa politique en matière de sécurité afin d'atteindre progressivement le niveau d'accidentologie le plus faible possible.



**Objectif  
2025**

*GROUPE* : Obtenir un taux de fréquence inférieur à 15.  
→ **Situation à fin 2020 : 23,0**

# AU CŒUR DES TERRITOIRES



# IMPACTS TERRITORIAUX ET ÉCONOMIQUES

Ce rapport est établi pour 38 sociétés, dont l'ensemble des sociétés françaises et 12 filiales étrangères.

Chaque filiale d'Exacompta Clairefontaine est un acteur social et sociétal important en raison de son influence sur les populations locales et de son impact sur la région d'implantation. Le recrutement est fait généralement avec des personnes proches des usines ou des sites d'exploitation mais également dans un périmètre plus large sur des compétences spécifiques.

Par exemple, dans le village d'Étival-Clairefontaine (Vosges), les **Papeteries de Clairefontaine** existent depuis 1858 et emploient 535 salariés. Des liens très étroits se sont donc tissés au fil du temps avec les villes et les villages alentours.

Durant ces trente dernières années, la croissance du groupe s'est en partie faite par des rachats d'entreprises. Elles sont le plus souvent maintenues sur place en les spécialisant sur leur cœur de métier. Ainsi, en France, plus de 80 % des salariés travaillent dans des sites situés en dehors de la région francilienne.

Depuis l'origine, les actionnaires majoritaires du groupe font partie d'une même famille.

Pour les salariés, la tradition de rentrer dans la même usine que leurs parents demeure aujourd'hui encore une réalité, parfois sur plusieurs générations.

## POLITIQUE FISCALE

Le groupe est peu exposé au risque d'évasion fiscale en raison notamment de son organisation.

Aucune entité du groupe n'est implantée dans un « paradis fiscal ».

Toutes les sociétés françaises sont intégrées fiscalement avec une neutralité d'opérations internes au regard de l'impôt.

Les risques liés aux procédures contrôles fiscaux et litiges sont également présentés au paragraphe 2.4.3 du rapport de gestion du groupe.

Les déclarations fiscales, le paiement des impôts et taxes ainsi que la comptabilité sont établis et acquittés dans chaque pays d'implantation des filiales. Les transactions avec les filiales étrangères sont réalisées dans le respect des principes de l'OCDE relatifs aux prix de transfert.

## LA LOYAUTE DES PRATIQUES

La lutte contre toute forme de corruption (active ou passive) et contre le blanchiment est une préoccupation importante pour la direction générale. Un code de conduite a été diffusé à l'ensemble des collaborateurs du groupe en 2017. Il répond, en particulier, aux exigences de la loi du 8 novembre 2016, dite Sapin 2, pour la prévention et la détection des actes de corruption ou de trafic d'influence et est disponible sur le site internet du groupe.

# LES ACHATS ET LA SOUS-TRAITANCE

Exacompta Clairefontaine est un groupe français à vocation européenne. Les enjeux sociaux et environnementaux sont pris en compte au travers des certifications exigées par nos clients ou mises en œuvre dans le cadre de la politique QSE du groupe.

Les fournisseurs de matières premières fibreuses (pâtes et papiers) sont pour l'essentiel certifiés FSC®, PEFC™ ou Ange Bleu.

Les fournisseurs imprimeurs sont en général certifiés Imprim'Vert®. Dans le choix de chaque fournisseur et des produits, le critère du respect de l'environnement est requis. Des éléments de preuve peuvent être exigés et contrôlés, notamment pour les produits certifiés Écolabel Européen.

Le groupe fait peu appel à la sous-traitance et lorsqu'il y a recours, les sous-traitants sont principalement locaux. Ces opérations peuvent également être réalisées au sein même du groupe.

# LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

La santé et la sécurité de nos consommateurs sont primordiales. Certaines gammes de produits doivent respecter les exigences normatives et réglementaires relatives à la sécurité des jouets ou à la sécurité sanitaire des matériaux et emballages au contact des aliments. Par exemple, tous les produits de la gamme **Avenue Mandarine** disposent d'un marquage CE jouets.

# LES PARTENARIATS

Le groupe est fortement engagé auprès des jeunes dans leur pratique du sport. Chaque discipline participe à l'évolution et à la construction des enfants en véhiculant des valeurs de respect, de dynamisme, de performance, d'ambition et d'égalité.



RC Lens

Exacompta Clairefontaine sponsorise de nombreuses équipes sportives de jeunes en France et pour différentes disciplines comme le football, le basket, le rugby, le handball (PSG), le hockey ou encore le cyclisme. Présent dans le monde amateur et loisirs, **Clairefontaine Rhodia** s'associe également à de prestigieux clubs nationaux de football en devenant sponsor maillot principal des équipes de jeunes (de 7 à 19 ans, garçons et filles). Le groupe soutient l'Olympique Lyonnais, le Toulouse FC, le FC Nantes, l'OGC Nice, le SM Caen, l'AS Nancy Lorraine, le Football Club Sochaux-Montbéliard, le RC Lens, l'AJ Auxerre et le RC Strasbourg. Le groupe soutient également le domaine culturel, dont des festivals ainsi que plusieurs projets au travers du mécénat. Les sociétés s'engagent aussi dans le tissu associatif local lié à leurs salariés.

## LES DROITS DE L'HOMME ET LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le groupe Exacompta Clairefontaine est particulièrement attentif au respect des droits de l'Homme et des droits fondamentaux au travail.

L'éducation est le pilier principal des actions de soutien menées par le groupe en faveur de ces principes majeurs. Soutenir la réussite scolaire des enfants est une évidence pour Exacompta Clairefontaine qui met en œuvre des projets concrets en matière d'éducation et de sensibilisation du public aux droits de l'enfant.

### SOUTIEN À UNICEF

---

En 2020, Clairefontaine Rhodia a versé à UNICEF une contribution de 180 k€ pour soutenir le programme « Education au Togo ». La vente de produits en licence a également permis de reverser 65 k€ à UNICEF afin de lui permettre de continuer sa mission auprès des enfants les plus vulnérables dans le monde. Ainsi depuis 2004, le groupe a contribué à l'action d'UNICEF à hauteur de 4 315 k€.

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour les élèves du monde entier et le Togo n'a pas fait exception.



Pour faire face à la pandémie qui a fortement impacté le secteur de l'éducation avec la fermeture des écoles pendant plusieurs mois, UNICEF a appuyé le gouvernement en sensibilisant les communautés et les écoles sur la gestion de l'hygiène et les mesures de protection contre le coronavirus. Il a fourni au secteur de l'éducation les équipements nécessaires à la protection, à la continuité de l'apprentissage par des cours à distance ainsi que des équipements audio-visuels pour assurer des réunions à distance.

Après huit mois de fermeture, la réouverture des écoles a eu lieu en novembre 2020 sur l'ensemble du territoire. Pour cette rentrée scolaire, 73 060 enfants ont vu leurs conditions d'apprentissage améliorées grâce à la distribution de cartables, de kits scolaires et de matériel pédagogique dans 544 écoles amies des enfants.

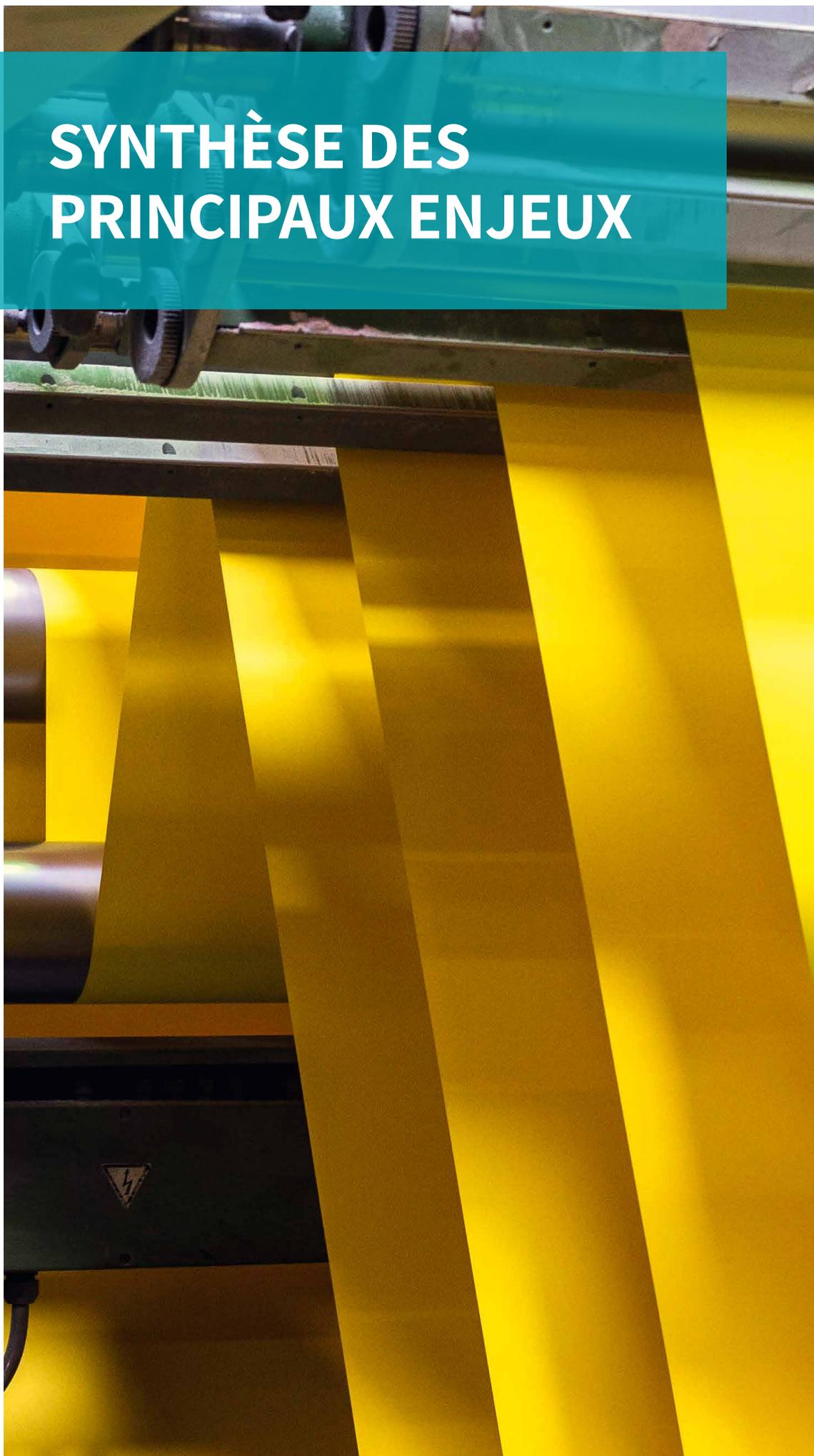


Une éducation dans des conditions difficiles... La faible demande de services éducatifs peut s'expliquer par l'inexistence d'écoles dans certaines zones, la distance de l'école ou son inaccessibilité pendant certaines périodes de l'année, notamment pendant la saison des pluies. La plupart des infrastructures scolaires sont faites de matériaux temporaires avec le risque de catastrophes causées par l'effondrement des salles de classe sur les enfants lors des intempéries. Il y a un total de 1 973 classes en dur pour 138 607 enfants dans les écoles pré-primaires, soit en moyenne une classe pour 70 élèves.

## LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE —

En 2019, Clairefontaine s'est aussi engagé pour favoriser la sensibilisation des plus jeunes au fléau du harcèlement scolaire. D'après le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 10 % des élèves en moyenne sont victimes de harcèlement au sein de leur établissement. Un soutien financier a été apporté à Malika UNG, la fondatrice de Dire-son, pour la création de podcasts originaux sur ce thème. Les 12 épisodes de cette série intitulé « Bullied » (Harcelé) peuvent être écoutés à partir de l'adresse internet suivante : <https://podcast.ausha.co/bullied/>.

# SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENJEUX



Enjeux	Politique	Indicateur	Objectifs 2025	Résultats 2020
Gestion durable des forêts	Achat de pâtes à papier vierges certifiées FSC et PEFC	<b>Taux d'achat de fibres certifiées</b>	100 %	94,7 %
Maîtrise des consommations énergétiques	Recherche de sources d'économie d'énergie et mise en place de plans d'actions	<b>Consommation spécifique de combustibles</b> (kWh PCI / tonne de papier brute)	Réduction de 8 % par rapport à 2016	- 14,2%
		<b>Consommation spécifique d'électricité</b> (kWh / tonne de papier brute)	Réduction de 6 % par rapport à 2016	- 8,7%
Préservation des ressources en eau	Recherche de sources d'économie d'eau et mise en place de plans d'actions	<b>Prélèvements spécifiques d'eau</b> (m <sup>3</sup> / tonne de papier brute)	Réduction de 8 % par rapport à 2016	- 5,6%
Préservation de la santé et de la sécurité des salariés	Exploitation du document d'évaluation des risques professionnels, mise en place de plans d'actions	<b>Taux de fréquence des accidents du travail</b> Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées	< 15	23
Gestion et développement des compétences des salariés	Identification des compétences existantes à maintenir et des nouvelles à développer, mise en place de plans d'actions	<b>Taux d'emploi des cadres, techniciens et agents de maîtrise</b>	35 %	31,7 %
		<b>Nombre d'heures de formation</b>	15 690	

En raison de l'épidémie de Covid-19, la collecte des données de l'année 2020 a été perturbée. Certaines informations sont donc incomplètes. Ces restrictions représentent 18 % des effectifs pour la partie sociale et 19 % pour la partie environnementale.

# RAPPORT DE VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

## RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes de l'entité.

## INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

## RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

---

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des indicateurs clés de performance au regard des principaux risques et politiques présentés ;
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et pour une sélection d'autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants<sup>1</sup>, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives ; ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 14 et 100% des données sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

## MOYENS ET RESSOURCES

---

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre mars et avril 2021 sur une durée totale d'intervention de 5 semaines. Nous avons mené 8 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

## CONCLUSION

---

**Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.**

## COMMENTAIRES

---

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants : nous attirons l'attention du lecteur sur les restrictions de périmètre précisées dans la partie «synthèse des principaux enjeux».

Fait à Toulouse, le 27 avril 2021

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT  
SAS CABINET DE SAINT FRONT

Pauline de Saint Front  
Directrice associée

<sup>1</sup>Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes :

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

- taux d'achat de fibres certifiées
- consommation spécifique de combustibles
- consommation spécifique d'électricité
- prélèvements spécifiques d'eau
- nombre de m<sup>3</sup> d'eau prélevés pour obtenir une tonne de papier
- taux de fréquence des accidents du travail
- taux d'emploi des cadres, techniciens et agents de maîtrise





---

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

---

Siège social  
19, rue de l'Abbaye  
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE  
[www.exacomptaclairefontaine.fr](http://www.exacomptaclairefontaine.fr)